



Le soin des personnes âgées – un secteur d'activité en Allemagne qui passionne

En Allemagne le soin des personnes âgées et dépendantes ne peut être assuré systématiquement par les familles. Pour ce faire il existe d'un côté les services de soins à domicile, qui s'occupent de soins à domicile, de l'autre les centres de soins où les personnes dépendantes résident de manière permanente. Dans ces services de soins infirmiers à domicile et ces centres de soins, ce sont les aide-soignant/es qui prennent soin de personnes âgées (ou handicapées).

En Allemagne, la profession d'infirmière (et d'infirmier) gériatrique est une profession qui exige une formation à part entière. Les femmes comme les hommes exercent cette profession. Les infirmiers gériatriques conçoivent et exercent en toute responsabilité les actions de soin, d'assistance et de stimulation mentale et physique selon le besoin individuel de la personne âgée qui leur est confiée.

Du fait du vieillissement de la population et de la croissance du nombre de personnes âgées nécessitant assistance ou soin, le besoin en infirmiers gériatriques est considérable en Allemagne. Par conséquent une formation d'infirmier gériatrique assure un emploi pérenne et de bonnes possibilités de faire carrière.

Formation d'infirmière/d'infirmier gériatrique reconnue par l'État

La formation comporte une partie théorique se déroulant au centre de formation professionnelle et une partie pratique en centre de soin. La formation dure trois ans à plein-temps ou quatre ans à mi-temps pour les personnes bénéficiant d'un emploi.

Qualités requises

Si vous êtes intéressé/es par cette formation de soin des personnes âgées, il vous faut un bon état de santé et un niveau d'allemand suffisant (B2). En outre une formation scolaire de 10 ans certifiée par un diplôme, ou un diplôme scolaire de 9 ans plus une formation professionnelle terminée de au moins deux ans sont imposées. Le centre de formation professionnelle vous aidera à vérifier si les critères nécessaires sont réunis.

Reconnaissance d'un diplôme scolaire obtenu à l'étranger

Afin de faire reconnaître un diplôme scolaire obtenu à l'étranger, les documents suivants sont nécessaires:

- demande de reconnaissance d'équivalence des diplômes présentés
- diplômes traduits par un/e interprète assermenté/e par les tribunaux et les autorités publiques (copies authentifiées); s'il s'agit de documents en français ou en anglais cela n'est pas nécessaire
- copie de la carte d'identité
- curriculum vitæ

La demande de reconnaissance d'équivalence de diplômes scolaires étrangers est payante et coûte 55 Euros. À Berlin elle s'effectue auprès de la *Senatsverwaltung für Bildung, Jugend und Familie* (ministère fédéral de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Famille).

Adresse:

Senatsverwaltung für Bildung, Jugend und Familie

Zeugnisanerkennungsstelle

Bernhard-Weiß-Straße 6

10178 Berlin

post@senbjf.berlin.de

Tel.: (030) 90227 – 5220



Candidature

Afin de commencer une formation d’infirmière/er gériatrique vous devez avoir une place d’apprenti dans un centre ou un service de soin où votre formation pratique aura lieu. Pour la recherche d’une place d’apprenti, il est utile de se renseigner aux centres de soin à proximité de votre lieu de résidence. Le centre (ou le service) vous informera avec quel centre de formation professionnelle il coopère.

Rémunération durant la formation

Il existe une large gamme de rémunération des formations. L’apprentis ont droit à une rémunération convenable. A titre indicatif, les apprentis en première année reçoivent 946 Euro, en deuxième 1.011 Euro et en troisième année 1.116 Euro.

Réorientation professionnelle

Si vous êtes déjà titulaire d’un diplôme dans un autre domaine et que la profession d’aide-soignante/e gériatrique vous intéresse, vous pouvez envisager une réorientation professionnelle. Il existe des aides à la formation professionnelle fournis par La *Bundesagentur für Arbeit* et les *Jobcenter* (bureaux des placement). Pour financer votre formation vous pouvez faire une demande d’aide.

Reconnaissance d’équivalence d’un diplôme professionnel d’infirmier/ère

Si vous êtes titulaire d’un diplôme d’infirmier/ère professionnel/le, vous avez la possibilité de le faire reconnaître au *Landesamt für Gesundheit und Soziales* (office pour la santé et le social). Un niveau d’allemand d’au moins B2 est la condition préalable pour faire reconnaître votre diplôme professionnel étranger et pour obtenir la permission d’exercer la profession d’infirmier/ère en Allemagne.

La formation d’aide-soignant/e diplômé/e d’État

Prendre pied dans la profession de soin – cela devient possible grâce à la formation *Staatlich geprüfte Pflegehilfe* (aide-soignant/e diplômé/e par l’État) qui dure 18 mois. Cette formation s’offre aussi aux personnes qui ne sont pas titulaire d’un diplôme scolaire. Si vous réussissez dans cette formation, il existe la possibilité de poursuivre une formation accélérée qui vous mène au diplôme d’infirmier soignant.

Carrière

Le secteur de soin professionnelle des personnes âgées n’offre pas seulement un emploi assuré, mais aussi de nombreuses possibilités de spécialisation et d’évolution de carrière.

Autres liens et informations utiles:

Formulaire pour la reconnaissance des diplômes:

http://www.berlin.de/sen/bjf/anerkennung/schulische-abschluesse/formular_zeugnisanerkennung.pdf

Liste d’interprètes: <http://www.gerichts-dolmetscher.de/suche.jsp>

Vue d’ensemble de centres et services gériatriques à Berlin:

[http://www.pflegelotse.de/\(S\(k1or4nnwosj01e10mbyev5qj\)\)/presentation/pl_startseite.aspx](http://www.pflegelotse.de/(S(k1or4nnwosj01e10mbyev5qj))/presentation/pl_startseite.aspx)

Informations concernant la réorientation professionnelle:

<http://www.altenpflegeausbildung.net/ausbildung/umschulung.html>

Informations concernant le processus de reconnaissance de diplômes étrangers en Allemagne (version française du site disponible): <http://www.arbeitgestaltengmbh.de/assets/Downloads/Publikationen-Altenpflege/Flyer-Anerkennung-Pflegeberufe.pdf>; www.anerkennung-in-deutschland.de